



Les sociétaires de la Comédie Française en 1840.

Huile sur toile d'Edmond Geoffroy.

Bibliothèque - musée de la Comédie française, n° d'inv. I 268. Photo © Comédie française.

On reconnaît Joseph François Guiaud (deuxième personnage debout en partant de la droite, dûment emperruqué) dans le rôle de Rémy des *Fausse Confidences*.

Joseph-François Guiaud

ou les tribulations d'un comédien français

Armelle Buet

¹ Henry Lyonnet, *Dictionnaire des comédiens français*, 2^e vol. Bibliothèque de la Revue Universelle Internationale Illustrée, Genève, p. 177.

² *Journal de Rouen*, dimanche 19 juillet 1846, en 1^{er} page.

³ Acte de naissance de Jacques Guiaud.

⁴ *Journal de Rouen*, id.

⁵ Lyonnet sous M^{me} Guiaud. Le rôle de soubrette demande une jeune femme pleine de verve et de gaieté, il est très varié ; elle doit toujours rire à belles dents, avoir le verbe haut, se montrer friponne, moqueuse et savoir aussi recueillir les confidences.

⁶ Le rôle de financier se tient entre celui de père noble et celui de grime ; le financier n'est pas tenu à la dignité des premiers ni au bas comique des seconds. Il lui faut de la bonhomie, de la vivacité, de la gaieté et de la rondeur. Ou bien de la crédulité et de la rouerie. Cet emploi fréquent requiert en général un premier rôle (Sganarelle, Harpagon) et d'autres fois un rôle subalterne.

⁷ Ricord *Les fastes de la comédie*, tome 2, p. 261 (sous le nom de Guyau [sic]) 1822. « Ce comédien est doué d'un bon physique pour les rôles qu'il joue. Son organe est clair et sa prononciation, quoique nette, a besoin d'être purgée d'un accent méridional dont il n'a pu se corriger tout à fait. Guyau a de la franchise, de la chaleur et du naturel mais sa diction est quelquefois précipitée et sa voix s'enroue lorsqu'il force ses moyens. Guyau a beaucoup d'intelligence et il peut en étudiant son art, perfectionner son talent déjà très estimable. La Comédie-Française a mal fait de ne pas garder cet acteur, car ses émules ne le remplaceront pas. »

⁸ Archives de la Comédie-Française, Dossier Joseph-François Guiaud, Lettre du 8 juillet 1822. « [...] [Je] vous demande Messieurs de reprendre ma place parmi mes anciens camarades, je saisis avec d'autant plus de plaisir l'occasion qui se présente, que mon désir constant a toujours été de rester à la Comédie-Française et d'y faire mon état. Je ne m'en suis éloigné que pour profiter d'une chance très avantageuse et très prompte que ma position et ma famille m'ordonnaient de tenter. »

L'attrait qu'exerçait sur Joseph-François Guiaud la prestigieuse Comédie-Française pour l'accomplissement de sa carrière est considérable. Pourtant, ses vingt-trois années de relations avec les instances dirigeantes du Théâtre-Français furent, comme nous le verrons, de nature indiscutablement houleuse.

Joseph-François Guiaud était né le 1^{er} janvier 1777, fils unique d'un couple « d'obscurs » Marseillais (comme se hasarde à le qualifier le rédacteur de l'estimé dictionnaire Lyonnet¹). Maximin et Claire Guiaud née Henry, cafetiers professionnels et d'origine modeste probablement, avaient fait entrer leur fils dans la marine marchande, or celui-ci avait finalement opté pour le métier de comédien².

Devenu tel, on retrouve Joseph-François Guiaud en 1810 à Chambéry où lui échoit un fils, Jacques, qu'il reconnaît quelques jours plus tard, depuis Marseille³. Il s'est produit jusque-là, au gré de ses engagements, dans le sud de la France et en Italie⁴, et projette de se rapprocher de Paris pour venir chanter à l'Opéra-Comique.

Rejoint-il la troupe du Théâtre des Arts de Rouen en 1817 ou avant ? Toujours est-il qu'il se fixe dans cette ville avec sa compagne Marie Louise Victoire de Brecq (ou Debrecq), mère du jeune Jacques. Elle y est aussi comédienne, dans un emploi de soubrette⁵. À l'âge de 40 ans, sa stature, son embonpoint, son air bonhomme aussi le désignent naturellement pour remplir ces rôles de financier⁶, de grime voire de barbon qui font très vite sa réputation. Les Rouennais l'apprécient beaucoup. C'est donc, comme elle le fait parfois à Rouen, en 1818, que la Comédie-Française le sollicite pour y remplacer, dans des emplois de manteau, l'acteur Baudrier qui vient de mourir.

Lors de ses premières prestations parisiennes, en Orgon de *Tartuffe* ou en Rémy des *Fausse Confidences*, les Parisiens lui reprochent malgré tout

d'avoir conservé une pointe d'accent méridional mais lui reconnaissent « de la franchise, de la chaleur, du naturel et beaucoup d'intelligence »⁷.

Quoiqu'il retourne à Rouen, il est pourtant redemandé l'année suivante pour deux nouvelles années, 1820 et 1821. Joseph-François refusera cette proposition, il juge les émoluments proposés insuffisants ; de fait, ceux que lui propose le Théâtre de Rouen sont sensiblement plus conséquents (5 000 fr au lieu de 4 000 fr) ! Il se peut aussi que Rouen surenchérisse pour s'attacher le comédien... En 1822 toutefois, la direction du théâtre rouennais change de main et malgré les sollicitations du nouveau directeur, Joseph-François se tourne à nouveau vers la Comédie-Française⁸ pour reprendre sa place dans la troupe du grand Talma et de M^{me} Mars. Il obtient gain de cause en août et sera reconduit comme pensionnaire jusqu'en 1826. À la suite d'un accord rompu de gré à gré⁹, il fait, un temps, retour à l'Opéra-Comique puis réintègre la Comédie-Française en 1827, non sans quelque hésitation et quelques objections car les appointements proposés restent les mêmes qu'en 1822. Ils n'évolueront pas plus que son statut de pensionnaire avant 1831.

Dès sa réintégration en 1827 Joseph-François brigue le statut de sociétaire¹⁰, la façon dont il l'exprime laisse entendre que la partie ne sera pas facile ! Cette lettre du 27 octobre [?] 1827 un rien mélodramatique recèle une improbable argumentation en forme de supplique qui restera d'ailleurs la marque de ses fréquents échanges épistolaires avec ses pairs. Les plaintes véhémentes des acteurs sont d'ailleurs continuelles à cette période. C'est celle de l'administration par le baron Taylor¹¹ dont on sait que pour être un homme exceptionnel, attaché au monde du théâtre et attentif aux comédiens, il ne s'est pas montré le gestionnaire idéal du Théâtre-Français. En 1830, les événements politiques entraînent, en outre, une énorme baisse des recettes. Contrairement à leurs engagements rigoureux sur ce point, les sociétaires sont autorisés

à compenser la perte qu'ils subissent par des représentations individuelles données à l'extérieur. La troupe souffre aussi de « l'indiscipline et des exigences de Talma [...], certains acteurs et actrices de grand talent se montrent insupportables à proportion de leur succès. Mademoiselle George, Mademoiselle Duchesnois et Mademoiselle Mars qui ont laissé de grands noms furent toutes les trois des sociétaires capricieuses, notamment les deux premières dont la rivalité était devenue publique »¹².

Dans ce contexte difficile, Joseph François devra attendre l'année 1831-1832 pour devenir sociétaire à quart de part¹³. Il poursuivra sa carrière à la Comédie-Française jusqu'à sa retraite en 1841¹⁴. Ce comédien dans l'âme gardera, à 64 ans, de la tendresse pour le public et pour celui de Rouen en particulier, il jouera encore deux ans la comédie sur cette scène tout en gardant son domicile parisien, 24, rue de la Madeleine. Il s'éteindra chez son fils Jacques après une courte maladie le 14 juillet 1846.

La carrière de Joseph-François Guiaud, assez mouvementée, écartelée entre Rouen et Paris, a tout à la fois quelque chose d'un peu instable et d'opiniâtre. Rattrapé fort tôt par son physique il a endossé sans discontinuer, en l'accentuant sans doute et certes avec de plus en plus de brio son rôle de comique, mais sa nature conservatrice n'a pas su se plier à l'évolution du répertoire contemporain¹⁵. Les critiques de son temps¹⁶, tout en reconnaissant son talent regrettaient de n'être plus surpris par ses prestations, toujours bonnes ou parfaites mais un peu trop convenues. Il crée néanmoins 26 rôles entre 1826-1839¹⁷ et participe, comme le doit tout sociétaire, au Comité de Lecture de la Comédie-Française. À titre d'exemple, « en 1839, Joseph François Guiaud émarge au journal du Comité du 26 septembre qui accueille à son répertoire la première pièce de George Sand *Cosima ou La haine dans l'amour* »¹⁸.

Pour autant, son répertoire aussi classique qu'il puisse être, passionnait ce dépisteur d'authenticité et c'est dans l'intérêt qu'il portait à ses costumes de scène qu'il est permis de cerner son originalité, de pressentir aussi l'influence qu'il a pu avoir sur l'évolution du style des représentations théâtrales à une époque où régnait, ce qui ne manque pas de nous étonner, un certain déficit de rigueur ou d'homogénéité dans leur conception.

Rappelons-nous qu'un acteur de la Comédie-Française, à cette époque, « promet et s'engage à fournir à ses frais, tous les habits nécessaires et convenables à ses rôles et emplois [...] sans pouvoir exiger du magasin autres habits et costumes que ceux qui, d'après l'usage de la Comédie-Française, sont fournis par elle comme costumes extraordinaires, et sans pouvoir refuser ceux qui lui seront présentés de sa part dont il devra se contenter »¹⁹.



On conçoit toute l'attention, jusque dans les détails les plus précis, que Joseph François portait à l'authenticité des costumes des XVII^e et XVIII^e siècles qu'il endossait à la lecture d'un courrier²⁰, à lui adressé, par le dessinateur Jean Isidore Grandville, fidèle ami de jeunesse de son fils Jacques et de la famille Guiaud²¹. Dans cette lettre Grandville répond à Guiaud au sujet du costume de Georges Dandin et propose deux dessins (qui ne nous sont malheureusement pas parvenus). Il y est question de bonnet, de chausses, de pourpoint, de couleurs de rubans et de ce que Molière aurait pu en penser...

Toute la mesure et la pertinence de cette préoccupation nous est confirmée par un souvenir²² de M. Jouslin de Lassalle, administrateur

Ci-contre.

Joseph-François Guiaud.
Huile sur toile d'Évariste Fragonard.
H 27 x L 21 cm.
Collection particulière.

⁹ L'article 5 du contrat d'engagement en 1823 stipule que l'acteur « promet de ne jouer sur aucun autre théâtre, payant ou non payant, même par motif ou sous prétexte de représentation à bénéfice pour des infortunés, sans le consentement exprès et par écrit du Comité d'Administration de ladite Société, à laquelle l'emploi de ses talents [sic] appartient exclusivement pendant la durée du présent engagement ».

¹⁰ Archives de la Comédie-Française, id. Lettre du 27 septembre 1827 « [...] Vous ne pouvez trouver mauvais qu'arrivé à mon âge, où la tranquillité sur l'avenir est un des premiers besoins, je vous supplie d'assurer mon sort d'une manière invariable. Mon temps de service a dû suffire à fixer votre opinion sur mon compte, les preuves de mon zèle ne vous ont point manquées et ne vous manqueront jamais [...]. Y aurait-il trop de sincérité à solliciter de vous une promesse d'admission comme sociétaire ? La bienveillance dont chacun de vous m'honore, les témoignages de satisfaction que j'ai reçus de plusieurs sociétaires, l'indulgence du public [...], mon travail, ma conduite, tout me fait espérer que mes prétentions ne vous sembleront point trop exagérées [...].

¹¹ Se référer à la Biographie p. 13.

¹² Pierre Dux, Sylvie Chevalley *La Comédie Française Trois siècles de gloire*, p. 39 et 117.

¹³ *Id.* p. 37 : les parts de société sont distribuées selon une hiérarchie donnée, par quart tiers, demi ou part entière, les associés touchent les bénéfices éventuels au prorata de leur part sociale.

¹⁴ P. 216.

¹⁵ *Revue de Paris 1829-1845*. Nouvelle série année 1841, tome vingt-neuvième p. 216. M. Guiaud était un excellent grime ; il ne manquait ni de zèle ni d'intelligence ; seulement quand la tradition lui faisait faute, le brave homme ne savait pas toujours où poser le pied et la main ; jouant fort bien d'ailleurs certains rôles dans l'ancien répertoire et parfait, par exemple, dans *l'Avare*.

de la Comédie de 1833 à 1837, cité par Adolphe Julien dans son *Histoire du costume* :

« J'assistais à une représentation du *Misanthrope* où jouait l'élite de la Comédie, et pour la première fois je fus frappé de ce mélange grotesque, de cette bigarrure d'habits les plus ridicules. En effet Alceste, Oronte [...] portaient des habits du temps de Louis XV ou de Louis XVI [...] selon des ajustements d'après le *Journal des Modes* publié dans la semaine [...]. C'était faire perdre à nos anciennes pièces ce qu'elles ont d'historique et de monumental, et priver ainsi le public du charme des souvenirs. La comédie est la véritable image de la société [...], on observe le costume avec une rigoureuse exactitude quand il s'agit d'une pièce nouvelle, pourquoi n'en pas faire autant pour les anciens ouvrages ? J'en parlai au père Guiaud, sociétaire, qui se mêlait beaucoup du magasin : Guiaud avait fait une étude spéciale du costume des dix-septième et dix-huitième siècles. Je le priai de s'occuper activement de cette partie importante de la mise en scène ; et bientôt après, par ses soins intelligents, le *Misanthrope*, *Tartuffe*, *l'Avare*, les *Précieuses* revêtaient les habits de leur époque, fidèlement taillés sur les modèles de l'ancien temps ». [...]

Dès lors, « Les seigneurs portèrent de nouveau le "jupon", reprirent les rubans, les canons, les dentelles et les vers de Molière frappèrent juste :

« Vous pourriez bien ici sur votre noir jupon
Monsieur l'huissier à verge, attirer le bâton »²³.

Le même Adolphe Julien poursuit en mettant en doute les propos de M. Jouslin de Lasalle, lui reprochant de s'attribuer les mérites de l'initiative de cette heureuse amélioration au détriment de cette magnifique actrice qu'était M^{lle} Mars.

Rivalité d'influence qui ne retire rien au père Guiaud... Il semble que cette petite révolution ait mis du temps à s'imposer puisque *L'Indépendant* : *ci-devant la Semaine littéraire*, le 23 juillet 1835 (p. 3) note à propos de la représentation du *Consentement forcé*²⁴ « Cette fois, tous les acteurs sauf Guiaud se sont dispensés de prendre le costume d'époque. »

Jouslin de Lassalle²⁵ nous livre en outre une amusante anecdote qui laisse à penser que « le père Guiaud » était parfaitement à son aise à la Comédie-Française, il y faisait, en quelque sorte "partie des meubles" !

« Louis-Philippe venait souvent en famille au Théâtre-Français. La Reine disposait également de deux petites loges. Un jour, la comtesse d'O... [...] voulut y conduire une jeune lady de ses amies, qui pour la première fois venait à Paris. Désirant connaître les places qu'elles occuperaient le soir, ces dames se rendent au Théâtre où s'adressant à la location, elles rencontrèrent un acteur qu'on appelait Guiaud. Ancien artiste de l'Opéra-Comique, entré jeune au Français où il jouait les financiers, Guiaud était un acteur de talent, plein de

rondeur et de bonhomie. Depuis vingt ans qu'il était sociétaire [sic], il n'avait pas manqué de passer deux ou trois heures dans la loge du bureau de location, en face de celle du portier, ce qui le faisait prendre pour ce dernier quand on se trompait de porte. C'est ce qui venait d'arriver à la comtesse, qui l'avait trouvé plusieurs fois à son poste en venant chercher des coupons de loge. Aussi s'adressant tout de suite à lui, elle le pria de les conduire à la loge qui leur était destinée. Guiaud, en homme poli, mène ces dames dans la salle, leur montre la loge désignée et les ramène jusqu'à leur voiture sans dire un mot. [...]. Le soir, on donnait *Le Barbier de Séville* : milady croit reconnaître dans l'acteur qui jouait Bartholo l'homme à la loge.

- Vous ne vous trompez pas, lui répond la comtesse qui l'avait vu jouer plusieurs fois, c'est le père Guiaud, le portier du théâtre.

- Comment ! Le portier qui joue Bartholo ?

- Lui-même ! Le père Guiaud est depuis si longtemps portier de la Comédie-Française qu'il sait tous les rôles de toutes les pièces, et lorsqu'un acteur se trouve empêché ou indisposé, on va le chercher, il endosse la casaque et remplit le rôle. C'est ce qui est arrivé ce soir. »

Pour anecdotique qu'elle soit, cette conversation ne manque pas de faire écho à un certain extrait de lettre dont la date n'est pas connue :

« Je vous conjure donc, Messieurs, de vouloir bien prendre en considération, mes services passés, mon utilité présente, puisque par la maladie de mon chef d'emploi je me trouve chargé de tous les rôles, tant de l'ancien que du nouveau répertoire et que je suis tous les jours sur la scène. »

Certes, ce "père Guiaud" aimé et reconnu par un public traditionnel irritait, nous le leur concédons, les partisans d'un théâtre plus novateur. Mais dans son ouvrage *Mademoiselle Rachel et l'avenir du Théâtre-Français*, A. B. (Bollot ?)²⁶ évoque l'acteur tel que nous nous plaisons à nous le représenter :

« Si cet artiste n'existait pas, il faudrait l'inventer. Il n'est pas d'Oronte plus bouffon et de meilleure foi que lui ; sa tête, toujours comique respire la bonhomie. Le vieux répertoire du Théâtre-Français est une mine féconde à laquelle le sociétaire peut faire de nombreux emprunts qui seront tous couronnés de succès. Guiaud est aimé du public et apprécié des connaisseurs qui prisent tant son talent que son gros ventre. »

¹⁶ *La rampe et les coulisses*, 1832 p. 83. Guiaud est un bon grime. Il a pris une partie de l'héritage de Devigny, qu'il n'a pas grand peine à faire oublier. Guiaud a du zèle et de l'intelligence. Il est fâcheux que les rôles de la comédie nouvelle, qui demandent à être créés sans l'aide de la tradition, ne se trouvent pas si bien à sa taille.

¹⁷ Notamment Tristan de *Louis XI* (1832), Mignard de *Molière et ses amis* (1833), Bell de *Chatterton* (1835), Frère Pacôme de *Don Juan d'Autriche* (1835), Thomas Graff de la *Popularité* (1838), mais il était plutôt l'acteur du répertoire, parfait dans *l'Avare* et dans *Orgon de Tartuffe*.

¹⁸ *Présence de George Sand*, N° 19. Le théâtre de George Sand février 1984. George Sand et la Comédie-Française par Bernadette Chovelon. Ce comité dont la composition très stricte a été réglée par Napoléon [...] est constitué d'un nombre déterminé de représentants du gouvernement, d'écrivains et de comédiens. Toute pièce susceptible d'entrer au répertoire y est lue à haute voix et fait l'objet d'un vote assez étrange puisque les suffrages s'y expriment au moyen de boules de couleurs différentes. A la page 48 du Journal du Comité, on relève : le Comité a voté au scrutin secret. Dépouillement : onze boules blanches, quatre boules noires. L'ouvrage a été reçu.

¹⁹ Art 3 du contrat d'engagement d'acteur pensionnaire.

²⁰ Voir *supra* Correspondance, p. 354.

²¹ Voir *supra* Correspondance p. 349 et Biographie p. 7 et suiv.

²² *Histoire du costume au théâtre depuis l'origine jusqu'à nos jours 1880*, p. 325.

²³ <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btp6k56816535/f4>

²⁴ Comédie en un acte et en prose, de Michel Guyot de Merville.

²⁵ *Souvenirs sur le Théâtre-Français 1833-1837*, p. 46-47.

²⁶ Paris Rousseau 1839, p. 121-122.

Remerciements

430

Amsterdam, musée Van Gogh
Anvers, Musée royal des beaux-arts
Amiens, musée de Picardie
Sabine Cazenave, directrice des musées d'Amiens
Avignon, musée Calvet
Bordeaux, musée des beaux-arts
Bourg-en-Bresse, musée de Brou
Brest, musée des beaux-arts
Bruges, galerie Brugart
Caen, musée des beaux-arts
Magali Bourbon, régisseuse
Carcassonne, musée des beaux-arts
Chambéry, musée des beaux-arts
Chatsworth, Devonshire Collection
Charles Noble, *deputy keeper*
Chicago, Art Institute of Chicago
Compiègne, musée et domaine nationaux
Laure Chabanne
Dieppe, château-musée
Martine Gatinet
Dieppe, médiathèque Jean-Renoir
Pascal Lagadec
Épinal, musée départemental d'Art ancien et contemporain
Philippe Bata, directeur
Fontainebleau, musée national du Château
Vincent Droguet, directeur du patrimoine et des collections du Château
Marine Kisiel, conservatrice en chef, chargée des peintures
Mélanie Peraste, centre de ressources scientifiques
Harvard Art Museums/Fogg Museum
London, Wilson Centre for Photography
Monaco, archives du Palais princier
Thomas Fouilleron, directeur
Montpellier, musée Fabre
Narbonne, musée d'art et d'histoire
New Orleans auction Galleries
New York, Pierpont Morgan Library
Nice, Acadèmia Nissarda
Jean-Paul Barety, président
Denis Andreis, secrétaire général
Lucien Mari, trésorier
Nice, archives départementales des Alpes-Maritimes
Nice, bibliothèque de Cessole
Jean-Paul Potron, conservateur
Sylvaine Gayzinski, Marie-Rose Liuzzi, Bernard Bardo
Nice, BMVR, bibliothèque patrimoniale Romain-Gary
Christophe Prédal, responsable
Éva Stein
Nice, école municipale d'arts plastiques (EMAP)
Nice, éditions Gilletta Nice-Matin
Valérie Castéra, directrice
Richard Calatayud, Christophe Santana
Nice, hôtel Westminster
Olivier Grinda, directeur
Nice, musée des beaux-arts
Nice, musée Masséna
Jean-Pierre Barbero, responsable de l'établissement
Claude Valery
Orléans, musée des beaux-arts
M^{me} Matra
Paris, archives de la ville de Paris
Aurélien Vertu, Isabelle de Sousa
Paris, bibliothèque nationale de France
Paris, Centre national des arts plastiques (CNAP)
Paris, Bibliothèque - musée de la Comédie française
Paris, hôtel national des Invalides, musée de l'Armée
Reuzé, chargée de la régie des œuvres



Paris, Millon et associés

Paris, musée Carnavalet
Maité Metz, conservatrice
Camille Noé Marcoux

Paris, musée de la Vie romantique

Paris, musée d'Orsay

Paris, musée du Louvre

Paris, Petit Palais, Musée des beaux-arts de la ville de Paris
Isabelle Collet, Claire Martin

Pau, musée national du château de Pau
Patrick Ségura

Pierrefitte-sur-Seine, Archives nationales
Pascal Riviale, Fabrice Grandineau

Portland Art Museum

Princeton University, Firestone Library

Quimper, musée des beaux-arts

Quimper, musée départemental breton

Reims, musée des beaux-arts

Rennes, musée des beaux-arts
Guillaume Kazerouni, responsable des collections d'art ancien

Rochefort, musée Hèbre

Sceaux, musée du Domaine départemental de Sceaux

Versailles, musée national du Château de Versailles et de Trianon
Frédéric Lacaille, conservateur en chef, chargé des peintures du XIX^e siècle
Jérémy Benoît, conservateur en chef des objets d'art du XIX^e siècle

Vienne, Wien Museum
Elke Wikidal

Muriel Anssens, J.-C. Baudequin, Éric Bertino, Jean-Claude Bottin, Alain Bottaro, Gilles Bouis, Pierre-Édouard Buet, Olivier Coluccini, D. Dirou, J. D. Dubus, Caroline Durand-Ruel, famille François, Didier Gayraud, M. & Mme Gimenez-Fauvety, Michel Graniou, F. Hanoteau, Alain Isoard, Judit Kirali, Jean-Bernard Lacroix, Michel de Lorenzo, Christiane Mari, Fabrice Ospedale, Robert Signoret, Jean-Louis Tortorolo, Nicolas Vanneste, famille Vetter



Tous droits réservés

© Acadèmia Nissarda, Nice
Villa Masséna
65 rue de France
06000 Nice
contact@academia-nissarda.org

Direction artistique, réalisation, photogravure : Jean-Paul Potron

432

Cet ouvrage, en totalité ou en partie, ne peut être reproduit, stocké ou diffusé sous quelque forme que ce soit, électronique, mécanique, photocopiée, enregistrée, sans l'autorisation écrite des auteurs et de l'éditeur.

Les œuvres ne peuvent être reproduites, stockées ou diffusées sous quelque forme que ce soit, électronique, mécanique, photocopiée, enregistrée, sans l'autorisation écrite des propriétaires privés, des musées ou des agences propriétaires des droits.

Toute reproduction du texte n'est possible que dans le droit de courte citation, avec les références exactes et complètes de l'auteur et de l'ouvrage.

L'article 10 de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 exclut en revanche la reproduction, la diffusion et l'utilisation à des fins commerciales.

Le non-respect de ces règles constitue un délit de contrefaçon puni par l'article 425 du code pénal.

ISBN 978-2-919156-03-3

Dépôt légal 4^{ème} trimestre 2018

Achévé d'imprimé en novembre 2018

sur les presses de Papergraf, Padoue, Italie

